

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



Afin de mettre en place une stratégie d'entreprise respectant les objectifs du développement durable, le Groupe OTE s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Parmi les objectifs du développement durable, la préservation de l'environnement, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique, sont autant d'enjeux fondamentaux que doivent se fixer collectivement les Etats, les entreprises et les citoyens.

Conscient de ces multiples enjeux environnementaux, le Groupe OTE s'engage à les intégrer pleinement dans ses activités d'ingénierie et de construction de bâtiments clé en main, dans le but de maîtriser et réduire son impact environnemental pour contribuer à la transition écologique.

La politique environnementale du Groupe OTE repose sur 2 axes principaux :

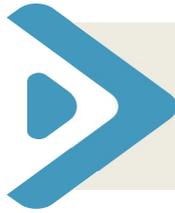
- Limiter son impact environnemental interne
- Limiter l'impact environnemental de ses projets

Pour appuyer ces engagements, le Groupe OTE est signataire de la Charte de l'Ingénierie pour le Climat et la Biodiversité de SYNTEC-Ingénierie depuis sa création en 2019 et son développement en 2024. Par ce biais, le groupe s'engage dans une trajectoire globale de diminution de son empreinte carbone et fait l'objet d'un suivi annuel par SYNTEC-Ingénierie au moyen d'indicateurs.

Bien que **la société OTE ingénierie ne soit pas soumise à l'obligation de mener un bilan carbone**, nous avons décidé dans le cadre d'une démarche volontaire d'en réaliser un sur l'exercice 2023/2024. Le résultat conduit à une intensité économique de **54 kgCO₂e/k€ de CA**, et notre **objectif quantitatif global à 6 ans** (sur l'exercice 2029-2030) **de réduction de cette intensité économique**, donc de notre impact carbone, a été défini ainsi :

| Axe stratégique | Objectif quantitatif sur 6 ans, entre l'exercice 2023-2024 et l'exercice 2029-2030 | Indicateurs de suivi |
|--------------------------------|---|---|
| Réduction des émissions de GES | <p>Réduire à minima de 10 % l'impact carbone (tous les scopes)</p> <p>En intensité économique, passer de 54,0 kgCO₂e/k€ de CA à minima 48,6 kgCO₂e/k€ de CA (soit un objectif de réduction de 5,4 kgCO₂e/k€ de CA)</p> | <p>Bilan Carbone 2029-2030 (voire bilans intermédiaires), kgCO₂e/k€ de CA</p> |

01



LIMITER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL INTERNE

> Lutter contre le changement climatique

Afin de réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), nous nous engageons à :

- **Encourager une mobilité durable :**

- Promouvoir l'utilisation du vélo pour les trajets professionnels et domicile-travail
- Développer la mise à disposition de véhicules en autopartage (pour les salariés et les riverains)
- Diminuer les déplacements professionnels en voiture
- Augmenter la part des déplacements professionnels réalisés en train pour les longs trajets en France
- Promouvoir et développer le Forfait Mobilités Durables auprès des salariés

| Axes stratégiques | Objectif quantitatif sur 6 ans, entre l'exercice 2023-2024 et l'exercice 2029-2030 | Indicateurs de suivi |
|--|--|---|
| Développer l'usage du vélo | Passer de 19% à 25% de déplacements domicile-travail à vélo En intensité économique, réduction de 0,48 kgCO₂e/k€ de CA | % de trajets domicile-travail à vélo |
| Electrifier la flotte de véhicule de fonction et de service | Passer de 0% à 50% de véhicule électrique dans la flotte de véhicule de fonction et de service En intensité économique, réduction de 0,28 kgCO₂e/k€ de CA | % de véhicule électrique dans la flotte de véhicule de fonction et de service |
| Développer l'usage du covoiturage | Passer de 6% à 10% de déplacements domicile-travail en covoiturage En intensité économique, réduction de 0,17 kgCO₂e/k€ de CA | % de trajets domicile-travail en covoiturage |
| Développer le Forfait Mobilités Durables | Passer de 30% à 35% salariés bénéficiaires du Forfait Mobilités Durables En intensité économique, réduction de 0,07 kgCO₂e/k€ de CA | % de salariés bénéficiaires du Forfait Mobilités Durables |

- **Limiter l'impact environnemental de nos locaux et équipements :**

- Formaliser et partager en interne le suivi des consommations d'énergie de nos locaux (électricité, gaz)
- Optimiser ces consommations, notamment celles liées à l'éclairage, aux équipements informatiques, aux équipements CVC, aux équipements de la cuisine
- Favoriser la biodiversité sur les sites de nos établissements

| Axe stratégique | Objectif quantitatif sur 6 ans, entre l'exercice 2023-2024 et l'exercice 2029-2030 | Indicateurs de suivi |
|---|--|--|
| Optimisation de la gestion de l'énergie dans les locaux (électricité, gaz) | En intensité économique, réduction de 0,11 kgCO₂e/k€ de CA | Bilan Carbone 2029-2030 (voire bilans intermédiaires), kgCO₂e/k€ de CA |

- **Suivre l'évolution de nos émissions de GES :**

- Faire un état des lieux régulier, en poursuivant la réalisation périodique de bilan carbone

| Axe stratégique | Objectif quantitatif sur 6 ans, entre l'exercice 2023-2024 et l'exercice 2029-2030 | Indicateurs de suivi |
|-------------------------------|--|--|
| Autres postes (divers) | En intensité économique, réduction de 0,48 kgCO₂e/k€ de CA | Bilan Carbone 2029-2030 (voire bilans intermédiaires), kgCO₂e/k€ de CA |



Utiliser les ressources de manière durable : Matériaux, eau et déchets

- Mettre en œuvre une politique d'Achats Responsables et impliquer nos fournisseurs et prestataires externes stratégiques dans cette démarche pour les sensibiliser à réduire leurs émissions au maximum
- Augmenter la part de repas végétariens au restaurant d'entreprise
- Suivre et optimiser la consommation d'eau et de papier
- Mettre en place la valorisation des biodéchets (compost et/ou méthanisation)
- Augmenter la part de recyclage des déchets en mettant en place des dispositifs de tri adaptés, et en communiquant et en sensibilisant les collaborateurs au tri des déchets

| Axes stratégiques | Objectif quantitatif sur 6 ans, entre l'exercice 2023-2024 et l'exercice 2029-2030 | Indicateurs de suivi |
|--|--|---|
| Sensibiliser et s'engager avec nos fournisseurs/prestataires externes | Passer de 0% à 50 % des fournisseurs/prestataires externes stratégiques engagés dans une démarche de bilan carbone, avec affichage d'une intensité économique de leur activité En intensité économique, réduction de 2,98 kgCO₂e/k€ de CA | Taux de réponse de nos fournisseurs/prestataires stratégiques |
| Proposer des repas végétariens au restaurant d'entreprise | Passer de 20% à 40 % la part des repas végétariens consommés par les salariés à midi En intensité économique, réduction de 0,83 kgCO₂e/k€ de CA | Taux de repas végétariens consommés par les salariés à midi |

02 LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS PROJETS

Par son activité de conception, une société d'Ingénierie propose des orientations qui vont structurer pour de longues années l'impact environnemental d'une construction.

Face à l'évolution de la réglementation, de l'attente des clients et de la société civile, nous devons optimiser durablement nos projets.

Nous nous engageons à intégrer les objectifs suivants dans l'ensemble de nos projets :

-  **Sobriété énergétique**
-  **Diminution de l'impact carbone des bâtiments et décarbonation des énergies**
-  **Préservation de la biodiversité**

- **Nos actions :**

- Proposer aux maîtres d'ouvrage une solution éco-responsable du projet : systématiser sur tous les projets au stade Esquisse et Avant-Projet une variante énergie « Low Carbon » (objectif : gain de 50% sur le seuil 2028 de l'IC Energie Max Moyen de la RE 2020)
- Former nos responsables d'études à des sujets spécifiques d'éco-conception et de labellisations environnementales

- Développer la R&D autour des techniques du construire autrement pour prescrire des solutions innovantes et plus ambitieuses que la réglementation : procédés techniques moins émissifs et plus respectueux de la biodiversité, en lien avec les contraintes règlementaires (sécurité incendie, acoustique, ...)
- Communiquer sur nos opérations éco-conçues (construction bois, isolants biosourcés, certifications environnementales...) pour favoriser les retours d'expériences, et démontrer nos compétences pour développer l'intérêt des clients pour l'écoconception
- Encourager nos salariés à transmettre et partager leur savoir-faire « éco-responsable » via des interventions dans les écoles et universités, événements professionnels, publications, ...
- S'impliquer dans les instances publiques nationales et régionales au service du développement collectif de l'éco-conception

| Axe stratégique | Objectif quantitatif sur 6 ans , entre l'exercice 2023-2024 et l'exercice 2029-2030 | Indicateurs de suivi |
|---|--|---|
| Sensibilisation et formation interne | Former 100 % des chefs de projet à l'éco-conception | Taux de formation annuelle sur le sujet |

Le 18/08/2025



Patrick LULLIN,

Président

Groupe OTE Services



John PERNOUX,

Président

OTE Ingénierie



Denis HAMMAN,

Président

OTELIO



Manuel DA CUNHA,

Président du Directoire

ITECO



Eric FERRY,

Président

EXPUR



Didier MAURER,

Président

SYSNIUM